



## Un outil convivial pour des individus autonomes et solidaires

---

01.10.2017

*"L'humain ne se nourrit pas seulement de biens et de services, mais de la liberté de façonner les objets qui l'entourent, de leur donner forme à son goût, de s'en servir avec et pour les autres" (1)*

Voici l'un des principes fondamentaux qui s'accordent avec ce que Ivan Illich nomme des "outils conviviaux", c'est à dire des outils qui permettent à leurs utilisateurs de co-crée sans dégrader leur autonomie personnelle.

Bonne nouvelle, des femmes et des hommes des quatre coins du monde travaillent en ce moment même sur l'amélioration de Communecter, un outil collaboratif dont l'objectif est la mise en réseau & l'action citoyenne.

Tout le monde peut participer à la création de Communecter, c'est d'ailleurs de la sorte qu'il se génère; il est modulable grâce aux diverses idées et contributions des utilisateurs et utilisatrices.

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
<u>Part.1 : Où est-ce que nous en sommes ?</u>	3
<b>I. Les bases du réseautage</b>	3
1/ Un système de référencement	3
2/ Un moteur de recherche facile et efficace	3
3/ Votre Network	3
<b>II. Les outils pratiques de proximité</b>	4
1/ Des annonces	4
2/ L'agenda des communs	4
3/ Le Live	4
<b>III. Apéros Citoyens</b>	4
1/ L'espace collaboratif	4
2/ La gestion des rôles	5
3/ Le chat interactif	5
4/ La librairie et les albums photos	5
<u>Part. 2 : Vous êtes un écosystème</u>	6
Entre autonomie et hétéronomie	6
1/ Vous, Citoyen - Citoyenne	6
2/ Les organisations	6
3/ Les points d'intérêts	7
<u>Part.3 : Avoir ou Être</u>	8
<b>I. De la propriété à la responsabilité</b>	8
1/ L'aliénation aux besoins fictifs	8
2/ Se connecter aux communs	8
<b>II. S-avoir qui tu es.</b>	9
1/ Give me "Five"	9
2/ Liberté numérique et politique (pour une sphère plus éthique)	9
Notes page 11	

## Part.1 : Où est-ce que nous en sommes ?

---

La nouvelle version de Communecter, sortie le lundi 25 septembre et conceptualisée collectivement, propose les fonctions suivantes :

### I. Les bases du réseautage

---

#### 1/ Un système de référencement

Les citoyens-citoyennes peuvent référencer tout élément (acteurs, actrices, organisations, entreprises, projets, événements) afin de les faire connaître à leur communauté. C'est également un bon moyen pour alimenter la carte interactive des communs !

**Cartoparty (point vocabulaire)** : se dit d'un événement durant lequel une ou plusieurs personnes référencent des éléments d'une thématique spécifique (ex : agriculture responsable, clubs de tennis, espace de co-working).

#### 2/ Un moteur de recherche facile et efficace

*Le référencement (ci-dessus cité) apporté par les utilisateurs-trices facilitera la recherche.*

Le moteur de recherche dispose d'un filtre géographique : je peux, par exemple, rechercher un élément en partant de ma localité à une échelle plus globale. Je peux étendre ma zone de recherche à ma commune, mon département ou encore ma région (et plus si besoin !).

#### 3/ Votre Network

Piocher des éléments par-ci et par-là pour créer sa propre carte, l'utiliser comme outil de travail, la partager, la publier sur son site : c'est maintenant possible. Chacun se repère comme il ou elle le souhaite.

## II. Les outils pratiques de proximité

---

### **1/ Des annonces**

Oyé oyé, qui veut échanger ses biens ou ses services ? C'est par ici, c'est du partage et c'est un bon moyen de s'entraider. Les compétences de l'un peut répondre au besoin de l'autre, et grâce à la carte, aider son "prochain" pourra se faire avec simplicité, légèreté, peut-être même à vélo ou à pied. Partager, donner, vendre, louer, ou connaître les offres d'emploi : à vous de jouer !

### **2/ L'agenda des communs**

Avec ce calendrier des actions locales, vous pourrez vous renseigner sur les événements qui se passent près de chez vous et partout ailleurs. Il suffit de vous aider du filtre géographique ou des critères de sélection : concert, concours, rencontre, festival, marché, atelier, conférence, débat etc. Avec possibilité de créer un événement. Votre ville bouge, et vous aussi !

### **3/ Le Live**

Le live permet de suivre les nouveautés d'un territoire grâce au fil d'actualité commun. De quoi mélanger les découvertes et propositions de chacun et chacune.

## III. Apéros Citoyens

---

### **1/ L'espace collaboratif**

Cet outil de gouvernance transparente et horizontale peut s'avérer efficace pour les groupes de travail : il est possible de discuter autour d'une sujet particulier, de décider grâce à un système de vote pour passer à l'action. L'outil comporte les fonctions suivantes (2) :

- Espaces thématiques
- Système de vote et d'amendement
- Listing des résolutions adoptées et refusées
- Zone commentaire

## **2/ La gestion des rôles**

Vous pouvez dorénavant ajouter le statut de votre choix à certains membres de votre communauté (partenaires, bénévoles, secrétaire, etc...). Les “visiteurs” ou nouveaux membres pourront dès lors discerner les différents rôles et savoir à qui s’adresser en cas de besoin.

## **3/ Le chat interactif**

Un espace de discussion pour discuter avec votre famille, vos amis, votre groupe de travail avec en bonus, des channels à disposition. Voici une liste précises de ses fonctions :

- Discussion instantanée
- Système de canaux
- Messagerie privée
- Visioconférence
- Messages vocaux
- Partage de fichiers
- Système de mentions

**Channel (point vocabulaire) : afin de ne plus vous perdre dans vos conversations, donner à ces dernières un espace qui leur est dédié, avec le titre de votre choix est un bon moyen d’optimiser votre communication.**

## **4/ La librairie et les albums photos**

- La librairie offre à votre communauté la possibilité de classer et de partager des liens ou fichiers utiles.
- l’album photo vous permet d’organiser vos images en dossier.

## Part. 2 : Vous êtes un écosystème

---

*"Tout acteur du monde des pixels, quelle que soit sa taille, peut, plutôt que de se voir comme acteur au métier immuable, se penser en écosystème. Il est le centre de gravité de son propre écosystème et il est lui-même relié à une multitude d'autres écosystèmes. Se penser en écosystème, c'est admettre qu'il est devenu impossible de définir le périmètre de son activité de façon figée. Mais, c'est surtout pouvoir faire de l'immersion dans l'océan des pixels une opportunité."* Timothy Duquesne (3)

### Entre autonomie et hétéronomie

#### 1/ Vous, Citoyen - Citoyenne

Bonjour, comme tout le monde, c'est par ici que vous commencez. Vous êtes un-e citoyen-ne. Depuis votre page, vous pourrez dès lors faire connaître des éléments de votre choix, que ce soit une association, un projet, une organisation etc. Laissez parler l'écosystème qui est en vous (dans le respect et la raison bien entendu). Vous pourrez également :

- vous abonner : retrouvez l'actualité de vos sélections dans l'accueil
- inviter : convier une connaissance à un projet, un événement ou un communauté. Qu'elle soit sur la plateforme ou ailleurs, la contacter par mail est une possibilité
- Publier : parce que "partager, c'est déjà agir"

#### 2/ Les organisations

Vous faites partie ou vous avez repéré une structure intéressante (association, entreprise, collectivité, groupe) et vous souhaitez en parler ? Créer sa page est une façon simple :

- de la localiser grâce à la carte interactive,
- de lui permettre d'identifier ses projets et leurs avancées,
- d'inscrire ses événements dans l'agenda des communs,
- d'attirer de nouveaux membres
- qui pourront s'approprier l'espace collaboratif comme outil de décision et de création en ligne.

### 3/ Les points d'intérêts

Que ce soit un compost collectif, un graffiti, un stand, une scène ouverte, une imprimante de quartier ou tout simplement un lieu sympa à découvrir, la fonction "point d'intérêt" est idéale pour localiser un élément et le rendre accessible à tous et à toutes. Un petit détail qui fait la différence, et oui, car en le référençant, vous participez à la co-construction de votre territoire connecté !

#### **On se la fait propre.**

Hashtag je tag : les tags # simplifient la recherche par thématique... en fait, c'est vous qui facilitez la tâche des autres utilisateurs-trices. Merci d'avance !

*"Se concevoir en écosystème permet de réfléchir en termes d'opportunités à saisir (comment mon écosystème bénéficie des autres écosystèmes, comment je nourris les écosystèmes auxquels j'appartiens, comment je fais croître mon écosystème) plutôt qu'en terme de menaces."*

*"Chacun de nous a un rôle à jouer.  
L'avenir [des pixels] est entre nos mains.  
L'avenir [...] est entre nos mains  
L'avenir [du monde] est entre nos mains  
L'avenir est entre nos mains."  
Timothy Duquesne (3)*

## Part.3 : Avoir ou Être

---

*Avoir de la volonté est un début, être déterminé-e est déterminant, car la seule chose que l'on peut constamment avoir, c'est le choix.*

### I. De la propriété à la responsabilité

#### 1/ L'aliénation aux besoins fictifs

Posséder, acquérir, obtenir... lorsque l'expansion économique devient la priorité de l'entreprise qui diffuse massivement un outil, alors, il y a de fortes chances que ce dernier ait un impact social et sociétal important. Dans les sociétés industrielles, ces outils conditionnent notre rapport à l'autre, au monde et vont parfois même jusqu'à asservir ceux qui le fabriquent (salaire modique voire quasi inexistant) et ceux qui l'utilisent (dépendance). L'entrepreneuriat concerné forme alors la main-d'œuvre et ses acquéreurs pour assurer la survie de l'outil. Il n'est plus question de répondre aux besoins du consommateur, mais, de lui en créer de nouveaux.

A la mode ou indémodables, ces "outils non-conviviaux" sont le plus souvent le résultat d'une croissance économique ininterrompue, et ne comportent pas ou plus la priorité du bien-être réel de ses utilisateurs-trices. A se demander qui est en possession de l'autre, l'individu ou l'objet ?

*« Quand les utilisateurs ne contrôlent pas le programme,  
c'est le programme qui contrôle les utilisateurs.*

*Le développeur contrôle le programme, et par ce biais, contrôle les utilisateurs.*

*Ce programme non libre, ou « privateur »,  
devient donc l'instrument d'un pouvoir injuste. »*

Free Software Foundation (4)

#### 2/ Se connecter aux communs

Vous l'aurez sans doute compris, nous développons au travers de l'outil Communecter, un moyen d'échange de ressources et d'expériences. Seulement, afin de ne plus faire du numérique une finalité, Communecter comme outil doit rester un intermédiaire entre les utilisateurs... et les utilisateurs ! Finir esclave de la machine, non. Financer les entreprises avides et cupides, non. Retrouver son pouvoir d'agir, oui. Apprendre à le relocaliser, encore mieux.

Sur la plateforme, il est donc important de créer des systèmes d'ouverture sur le vivant - de plus en plus clairs et perceptibles - pour permettre à l'ensemble des utilisateurs-trices de générer de l'efficacité sans dégrader leur autonomie personnelle. Le but est de pouvoir agir consciemment dans le monde réel en s'aidant de la technologie, et non plus de se laisser dominer par cette dernière. Elle ne doit pas avoir un rôle, mais une utilité : ici, les utilisateurs-trices la manieront afin d'informer, de



discuter et/ou de décider autour d'une projet concret. Et peut-être plus à l'avenir, qui sait ?

Avoir la possibilité d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer l'outil est une base de Commuconnecter, qui s'inscrit dans le modèle du logiciel libre et open source : plus les individus le façonnent, plus ils pourront lui donner forme à leur goût. Et plus ils seront nombreux à le faire, plus il sera universel. Si la réflexion individuelle peut nourrir l'intelligence collective, alors une consolidation réelle des forces communes est possible !

## II. S-avoir qui tu es.

### **1/ Give me "Five"**

Avoir, c'est aussi s-avoir. Imaginez que vous puissiez avoir la connaissance exacte de ce qu'une personne fait, où, quand, comment et pourquoi elle le fait. Il serait plus facile pour vous de la cerner. Sur Facebook par exemple, n'est il pas simple de savoir que Marion joue de la guitare et s'inquiète de la condition des orangs-outans ? Il vous suffit de parcourir son profil et vous saurez déjà de quoi lui parler pour attirer son attention. À plus grande échelle, ce sont les entreprises qui savourent leur droit de collecte de données par le biais de l'outil, afin de mieux déterminer le profil des utilisateurs-trices . Outre ces désagréments, l'affaire ne s'arrête pas à des fins consuméristes (profilage ou pollution publicitaire par exemple). Non, car savoir c'est aussi contrôler.

Contrôler est d'ailleurs devenu l'un des passe-temps favoris des agences de renseignements. C'est d'autant plus le moment de se le permettre, les grandes entreprises de services technologiques (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft ) leurs servent les données sur un plateau d'argent, et en France, c'est l'état d'urgence (bientôt permanent) qui invite ! (5) Mais qui sont réellement les cibles de ce voyeurisme de masse en France ? Tout le monde semble-t-il. Et gare à ceux ou celles dont le "comportement constitue[rait] une menace dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics". (6) Les dits "éco-terroristes" à titre d'exemple ? (7)

Apparemment, celui qui cuisine est aussi celui qui paie l'addition.

### **2/ Liberté numérique et politique (pour une sphère plus éthique)**

*"Les capacités (techniques et légales) de surveillance des États à l'ère numérique sont aujourd'hui telles que le droit fondamental à la vie privée, garant de la liberté d'expression, d'opinion, d'information, dans une société démocratique, a été profondément remis en cause ces dernières années, en France et dans le monde."*

L'Observatoire des libertés et du Numérique (8)

De nos jours, il est selon Benjamin Bayart (9), devenu impossible de nous protéger complètement de cette menace liberticide, même si les gouvernements appliquant ces méthodes de surveillance affirment qu'elles répondent à un besoin de sécurité nationale. L'intérêt général ayant parlé, les acteurs du bien commun censurés

(10), il est parfois difficile d'entrevoir la petite lumière qui nous permet de défendre nos libertés.

Pourtant, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui persévèrent pour la création et l'amélioration d'outils conviviaux, collaboratifs, libres de droit, open source avec possibilité de chiffrer ses données. Protéger au mieux les données personnelles afin d'esquiver les regards indiscrets, brouiller les pistes pour ralentir les processus autoritaires, sont des actes qui nous permettront je l'espère, si nous sommes assez nombreux, de gagner du temps. Un temps précieux qui sera utile à la co-création d'une société plus juste, harmonieuse et plus ressemblante des individus qui la composent.

Et si cette petite lumière, c'était vous ? Et si vous étiez la solution ? Regardez autour de vous, reconsidérez les outils que vous possédez, la façon dont vous les utilisez et ce qu'ils sont capables d'engendrer selon les informations que vous leur donnez. Regardez-vous. Vous sentez-vous libre et en sécurité ? Si non, pourquoi ? Qu'est ce qui vous rattache à vos oppresseurs ? Et qu'est ce qui vous unit aux autres, à ceux et celles qui aspirent comme vous, à la liberté ?

Inspirez, expirez. Ne restez pas figé dans ce que vous avez, mais faites ce que vous êtes. Existez et persistez. Pour vous, pour les autres, pour ce monde dont vous rêvez tant.

Jahne Anders

## Notes :

(1) Extrait de *“Convivial Tools”*, Ivan Illich, 1973

[https://www.ekopedia.fr/wiki/Outil\\_convivial](https://www.ekopedia.fr/wiki/Outil_convivial)

file:///C:/Users/utilisateur2/Documents/La%20convivialit%C3%A9\_Ivan%20Illich\_hec.pdf

(2) Pour en savoir plus sur l'espace collaboratif :

<https://wiki.communecter.org/Espace-coop%C3%A9ratif.html>

(3) *L'avenir [des pixels] est entre nos mains*, Timothy Duquesne, 2015

(4) Précision de la définition du logiciel libre par la FSF :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel\\_libre#Contr.C3.B4le\\_par\\_l.27utilisateur](https://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre#Contr.C3.B4le_par_l.27utilisateur)

(5) Prorogation de l'état d'urgence à compter du 16 juillet, L'actu du Ministère :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Prorogation-de-l-etat-d-urgence-a-compte-r-du-16-juillet>

*"Prorogation de l'état d'urgence à compter du 16 juillet - Il restera en vigueur jusqu'au 1er novembre 2017.*

*[...] Ce régime juridique dérogatoire ne peut cependant être reconduit indéfiniment. Dès lors, face à une menace qui revêt désormais un caractère durable, il est nécessaire, avant d'envisager une sortie de l'état d'urgence, de doter préalablement l'Etat de nouveaux moyens juridiques de droit commun permettant de mieux prévenir la menace terroriste hors période d'état d'urgence.*

*C'est le sens du projet de loi de sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Il vise à doter l'Etat, d'ici au 1er novembre, de nouveaux instruments permanents de prévention et de lutte contre le terrorisme, en réservant le régime de l'état d'urgence à des circonstances exceptionnelles.*

(tiens c'est marrant ça, je peux décider d'activer Facebook sur cette page...)

(6) Loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence. - Article 6 Modifié par Décision du 16 mars 2017 - art. 1, v. init.

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000000695350&idArticle=LEG\\_IARTI000006404787&dateTexte=&categorieLien=cid](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000000695350&idArticle=LEG_IARTI000006404787&dateTexte=&categorieLien=cid)

(7) *Perquisitions à la Maison de Bure, la Gare et des domiciles !*, Zone à Défendre, 21.09.2017

<https://zad.nadir.org/spip.php?article4760>

*COP 21 : le visage des éco-terroristes du climat*, Mr Mondialisation, 16.12.2015

<https://mrmondialisation.org/cop-21-le-visage-des-eco-terroristes-du-climat/>

(8) *Chiffrement, sécurité et libertés* Positionnement de l'Observatoire des libertés et du Numérique, janvier 2017 :

[https://www.laquadrature.net/files/201701\\_Oln\\_chiffrementsecuritelibertes.pdf](https://www.laquadrature.net/files/201701_Oln_chiffrementsecuritelibertes.pdf)

(9) *Benjamin Bayart, Le grand sorcier de l'internet*, Diffusé en direct le 20 juin 2017 par Thinkerview

<https://www.youtube.com/watch?v=VBsLSfPs2PE>

Pour la petite info,

Benjamin Bayart (en parlant du contrôle constitutionnel) *"Et là ils [le gouvernement français] essayent de le remettre, non pas dans une loi de prolongation de l'état d'urgence, mais dans le droit commun. C'est à peu près évident que ça ne passera pas ça"*, et précise que l'enjeu médiatique est de polémiquer autour d'un sujet imbuvable, alors que l'enjeu du gouvernement est de ne faire passer qu'une partie de cette loi, ce qui laisserait penser aux opposants de cette loi qu'ils sont victorieux.

(10) {Faire la différence entre "intérêt général" et "bien commun"}

*De l'intérêt général au bien commun*, Chrystèle Bazin :

<http://www.solidarum.org/vivre-ensemble/de-l-interet-general-au-bien-commun>